

# Le Palais

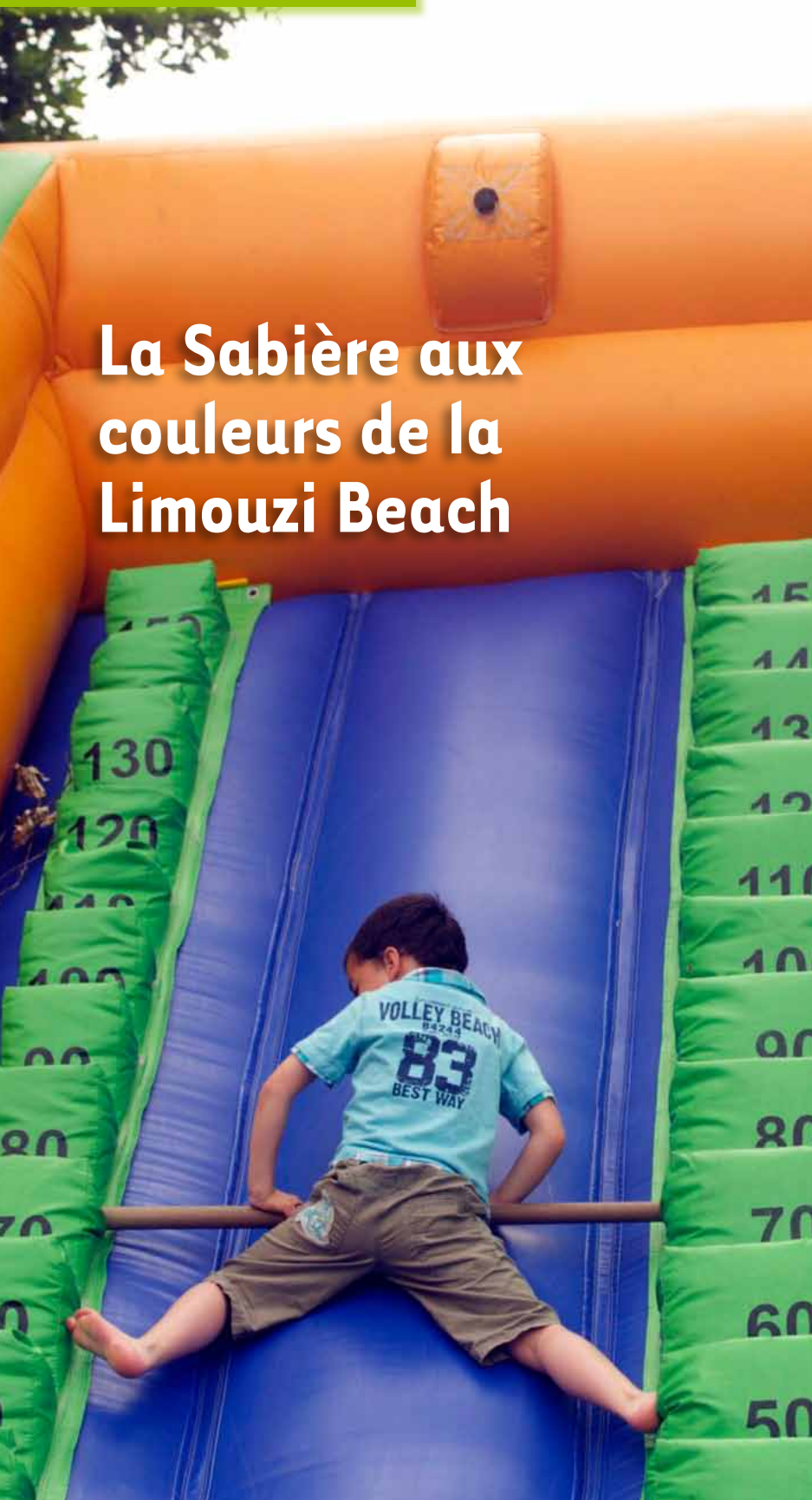
Magazine municipal

# Actualités

été • 2013 n°20

3 | Bons Moments

## La Sabière aux couleurs de la Limouzi Beach

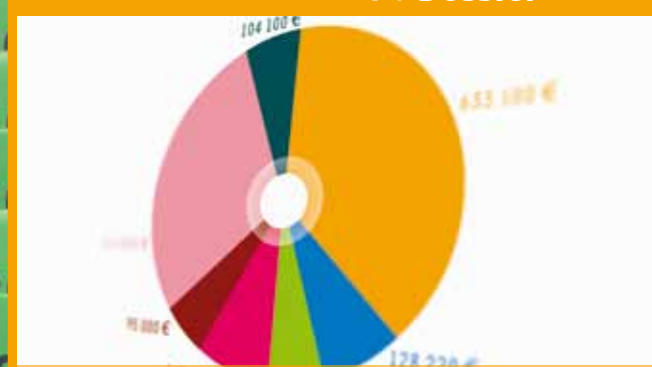


13 | Loisirs



Le Pas de la Mule au musée !

4 | Dossier



Le Budget Primitif 2013

10 | Actualités



L'accueil de loisirs à l'Ehpad

crédit photo : © Ville de Limoges



### Des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée

La commune du Palais a décidé de mettre en place la réforme des nouveaux rythmes dès la rentrée scolaire 2013/2014.

Cette réforme, dont le but est de coller aux rythmes de l'enfant, implique bien entendu d'importantes modifications dans l'organisation de la semaine d'école.

Après concertation avec les équipes enseignantes et les représentants des parents d'élèves, puis validation par les services de l'inspection académique, les nouveaux emplois du temps proposent donc un temps de classe allégé sur 4 jours et demi.

La mise en place d'ateliers périscolaires, non obligatoires, complétera la journée des enfants. Ces activités nouvelles seront encadrées par le personnel communal, des bénévoles des associations de la commune et des intervenants extérieurs afin de proposer aux enfants des ateliers variés.

Si cette nouvelle organisation sur 4 jours et demi correspond mieux aux rythmes de l'enfant, elle peut être toutefois difficilement conciliable avec l'organisation familiale.

Pour cela, la municipalité, pour ce qui la concerne directement, a fait le choix de changer le moins possible les habitudes des parents.

Ainsi, les horaires des transports scolaires restent inchangés, le service de garderie périscolaire conserve les mêmes horaires afin de faciliter la vie des parents.

Par ailleurs, l'accueil de loisirs réalisé jusqu'alors sur la journée du mercredi, sera proposé aux familles dès la rentrée à l'issue de la garderie d'après classe du mercredi matin.

Les parents pourront donc récupérer leurs enfants le mercredi après la classe jusqu'à 12h30, ou bien les inscrire en accueil de loisirs où un service de restauration est prévu avant les activités de l'après-midi.

Afin d'accueillir les enfants les mercredis, l'accueil de loisirs se fera sur le site de l'école Aristide Briand, bénéficiant ainsi de la proximité des installations sportives du Gravier et de la base nautique.

La mise en place de cette réforme importante pour nos enfants exige un effort tout aussi important de la collectivité qui devrait pour se faire envisager plusieurs recrutements et des moyens de fonctionnement supplémentaires.

L'été sera donc mis à profit pour organiser les ateliers périscolaires proposés à la rentrée.

*Très bonnes vacances à toutes et à tous.*

**Isabelle BRIQUET**

Maire du Palais-sur-Vienne  
Vice-Présidente du Conseil Général

## Sommaire

### Les Bons Moments | 3

### Dossier | 4 Le Budget Primitif 2013

### Actualités | 6

- Rénovation de l'éclairage public
- Remise de médailles
- Des chevaux au Chatenet
- Nouveau stages à la Base Nautique
- Don du sang
- Résumé en images de l'accueil de loisirs
- Les nouveaux rythmes scolaires

### Loisirs | 13

- Chanter pour aider
- L'histoire réhabilitée
- Visite au four des Casseaux
- Christian Bontemps passe le relais

### Page d'Histoire | 17

- Juriol

### Carnet | 18

- État-civil

### La Tribune Libre | 19

### Les Gens d'Ici | 20

- Quentin Just

Le Palais Actualités • été 2013 • n°20

- **Directrice de la publication :** Isabelle BRIQUET
- **Coordination :** Agnès BRUERE
- **Réalisation :** ETAMINE
- **Impression :** RIVET Presse Édition / imprimé sur du papier PEFC.

*Merci à tous les bénévoles des associations palai-siennes pour leur collaboration à ce numéro.*

## ERRATUM

Contrairement à ce qui est écrit dans la revue "Le Métropol" n°3 (été 2013), la baignade et la pêche au coup et sportive sont interdits au plan d'eau de la Sablière.

LES 31 AOUT ET 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2013

## C'est la fête au Palais-sur-Vienne

SAMEDI

### Le Mondial Billes :

**Raymond POULIDOR pour les 10 ans !**

10 ans que le Palais sur Vienne roule sa bille. Rendez-vous incontournable de tous les passionnés de billes, l'étape du Palais rassemble depuis 10 ans de nombreux joueurs, qui viennent s'affronter sur le très beau circuit de sable. Cette année, le thème retenu est les 100 ans du Tour de France. Raymond Poulidor en sera l'invité d'honneur. Il dédicacera pour l'occasion son dernier livre : "Mes 50 tours de France". Dans une ambiance à la fois festive et sportive, cette compétition s'adresse à tous : débutants ou confirmés, enfants ou adultes. Durant les deux jours, chacun pourra faire plusieurs parties, venir passer un bon moment et pour les plus acharnés tenter de remporter cette étape qui est qualificative pour la finale française.

*Samedi dès 14h > nocturne samedi soir après le feu d'artifice*

*Dimanche dès 14h > finale vers 18h - Billes et petits coureurs fournis sur place*



### Les Boucles du Palais

Désormais bien connue et appréciée des sportifs, cette course à pied réalisée en partenariat avec le CAPO ATHLE.LIMOGES connaît un vif succès. De nombreux participants sont attendus sur un circuit agréablement vallonné. Cette course s'adresse aux enfants et aux adultes.

*17h : course enfants (moins de 15 ans) 1km / course cadets : 5km*

*17h30 : course adultes 10km / marche 5km*

*18h30 : récompenses*

### Chorale du Palais

L'ensemble vocal du Palais nous invite une nouvelle fois à passer une excellente soirée musicale. Dirigée par Corinne ROUHAUT, professeur au SIEMD, la chorale présentera comme à son habitude un répertoire complet et très varié. C'est toujours avec un très grand plaisir que les choristes partagent cet agréable moment avec les Palaisiens.

*Samedi soir 20h30 à l'église. Concert gratuit*

### Spectacle pyrotechnique

Fidèle à sa réputation, le feu d'artifice attire chaque année un très nombreux public sur le très beau site des bords de Vienne derrière l'église. Un festival de lumières et de feux, des tableaux inédits accompagnés des plus belles mélodies.

*Samedi soir à 21h45 précises.*

DIMANCHE

### Le match de foot

Le traditionnel match vétérans Panazol - le Palais aura lieu au stade pour un moment sportif et amical.

*Dimanche 1<sup>er</sup> septembre à 10h*

### Le spectacle du Dimanche

#### BOLLYWOOD

Le spectacle très attendu du dimanche après-midi nous amène cette année en INDE et particulièrement dans l'univers magique de Bollywood. Un voyage féérique à travers toutes les diversités et les richesses culturelles de L'INDE, ses couleurs, ses parfums et ses saveurs. La troupe DesiEvents présente un show haut en couleurs, construit autour de rythmes envoûtants et enjoués, pour découvrir les danses traditionnelles et folkloriques, en passant par les célèbres danses cinématographiques de ce pays.

*Spectacle gratuit dimanche à 15h*

### La fête foraine

Les traditionnels manèges pour petits et grands sont présents durant les deux jours !

LIMOUZI BEACH PARTY 2013

## La Sablière en vedette

Les 14 et 15 juin dernier, le site de la Sablière, la plage, les pelouses, les installations annexes ont drainé un public nombreux et chanceux - le soleil était au rendez-vous - à l'occasion de la seconde édition de la Limouzi Beach Party, organisée par l'association "Ambilion's Club" assistée de la municipalité et de ses services.

Grâce à Monsieur Lamy de La Chapelle, qui avait mis à disposition un terrain à Juriol, le stationnement des véhicules a pu s'organiser de façon plus cohérente que l'an passé.



Animations variées et ludiques, du combat de sumo à l'initiation au tir à l'arc, en passant par la zumba ou l'aviron, sans oublier le marché de producteurs locaux, chacun a trouvé de quoi passer d'agréables moments dans un cadre privilégié et mis en valeur par les employés municipaux.

Cerise sur le gâteau, le feu d'artifice - financé par la ville - tiré sur la Vienne a séduit près de quatre mille spectateurs d'après les organisateurs.

## BUDGET PRIMITIF 2013

# Le dernier budget de la mandature : un exercice difficile mais maîtrisé

Le budget primitif 2013 s'inscrit dans la continuité des précédents et dans le cadre défini lors du débat d'orientations budgétaires.

Malgré l'état de santé dégradé des finances publiques en général depuis quelques années, au point d'avoir des répercussions néfastes sur les collectivités locales, **la commune du Palais-sur-Vienne affiche des finances raisonnablement maîtrisées.**

Ceci ne doit rien au hasard : c'est le fruit d'une gestion rigoureuse, le résultat de la maîtrise drastique des charges de fonctionnement, associée à des décisions telles que la suppression des lignes de trésorerie et l'absorption des déficits des budgets de deux lotissements...

Tout pourrait aller pour le mieux si les recettes évoluaient dans des conditions favorables. Or, dans ce domaine, les perspectives sont pour le moins pessimistes : gel et bientôt baisse des dotations de l'État, stagnation des concours extérieurs. L'impôt local reste donc l'une des seules variables d'ajustement mais dans des proportions minimes.

Si notre taux de taxe d'habitation se situe encore en deçà de ceux des communes de taille équivalente, il n'en va pas de même pour le foncier bâti qui atteint les limites de sollicitation du contribuable.

C'est pourquoi les propositions budgétaires pour 2013, adoptées **à l'unanimité** par les membres du Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars tiennent compte, pour préserver les années à venir, d'un juste équilibre entre ces paramètres intangibles que sont un contrôle encore impératif des dépenses de fonctionnement, le recours le plus juste à l'impôt local et le volontarisme en matière d'investissement.

## Le budget de fonctionnement

5 865 670 euros

Avec ses 6 000 habitants, la ville du Palais-sur-Vienne dispose des services publics indispensables à la vie de ses citoyens et de ses associations : écoles primaires et maternelles, accueil de loisirs, multi accueil et crèche pour les plus petits, équipements sportifs - outre les stades et salles traditionnels, elle est la seule à disposer d'une base nautique qui offre des activités multiples et originales - bibliothèque, salles polyvalentes, etc.

L'ensemble de ces structures nécessitent de l'entretien, de l'énergie, du personnel, divers matériels et fournitures, etc. Tout ceci a un coût dont l'évolution ne dépend pas que de la seule volonté municipale... malheureusement.

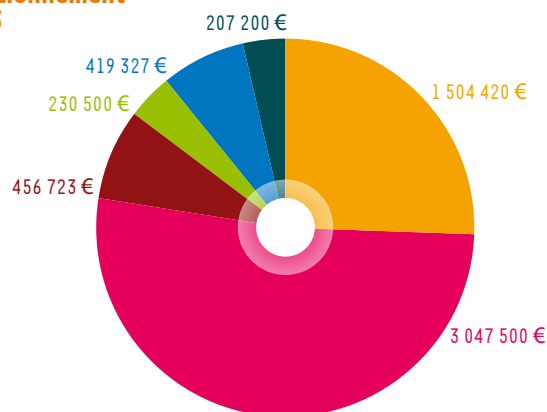
Le graphique ci-contre traduit les dépenses correspondantes au fonctionnement de la commune.

Hormis les frais de personnel qui avoisinent 52% de l'ensemble, les charges à caractère général et de gestion sont le gros poste de dépenses pour 33,50% environ.

### Notons entre autres :

- *Energie, électricité* : 335 000 €,
- *Entretien des bâtiments* : 103 300 €,
- *Alimentation (restauration scolaire)* : 155 300 €,
- *Maintenance* : 147 500 €,
- *Service incendie* : 194 871 €,

### Dépenses de fonctionnement 2013

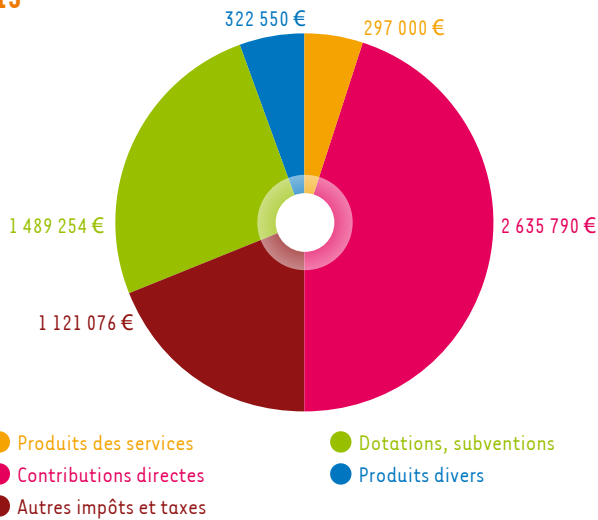


- Charges à caractère général
- Charge de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (Intérêts)
- Virement à la section d'investissement
- Divers

- *Subventions (CCAS, associations)* : 95 452 €,
- *Le virement à la section d'investissement qui équivaut à l'autofinancement des projets* : 419 327 €,
- *Ainsi que la prise en compte de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à compter de la prochaine rentrée scolaire, et l'incidence de la dissolution du Syndicat intercommunal de musique et de danse.*

Bien entendu, ces dépenses sont compensées à l'identique par des recettes dont voici le tableau :

**Recettes de fonctionnement 2013**



Cette année, l'effort demandé au contribuable est de 1,2% sur la taxe d'habitation, le taux du foncier bâti restant stable à son niveau de 2012. Cette mesure différenciée s'inscrit dans une politique de justice sociale et fiscale au moment où les ménages ont à faire face à une situation rendue encore plus délicate par la crise.

A l'heure où les dotations de l'Etat sont appelées à diminuer, la marge de manœuvre de la commune reste donc on ne peut plus étroite pour financer ses projets.

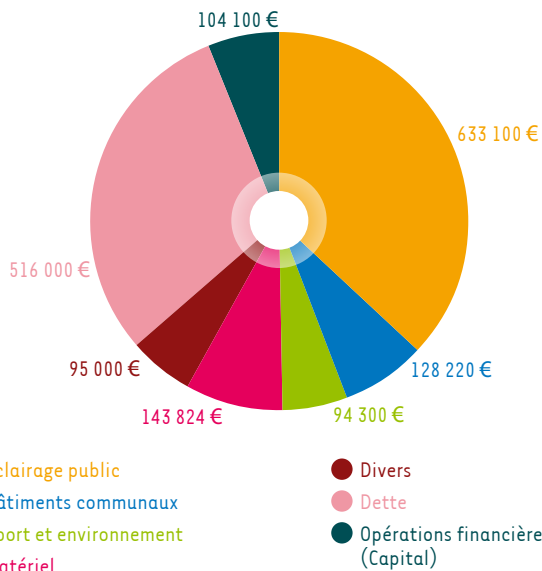
**Le budget d'investissement**

1 714 444 euros

Même si les perspectives sont moroses, ce budget s'inscrit dans une dynamique volontariste car l'investissement, s'il est destiné avant tout à améliorer, créer des structures ou des aménagements, reste également, et cela mérite d'être souligné, un facteur déterminant pour l'emploi dans nos entreprises et donc dans la lutte contre le chômage.

C'est ainsi que la ville du Palais-sur-Vienne poursuit son action en prévoyant en 2013 :

**Dépenses d'investissement 2013**



**1. Eclairage public :** changement général des boules lumineuses, détecteurs, réducteurs et économies d'énergie.

**2. Bâtiments communaux :** restructuration, accessibilité handicapés salle Gérard Philipe, menuiseries école Jules Ferry, démolition de préfabriqués école Aristide Briand, frais d'études de la future cuisine centrale.

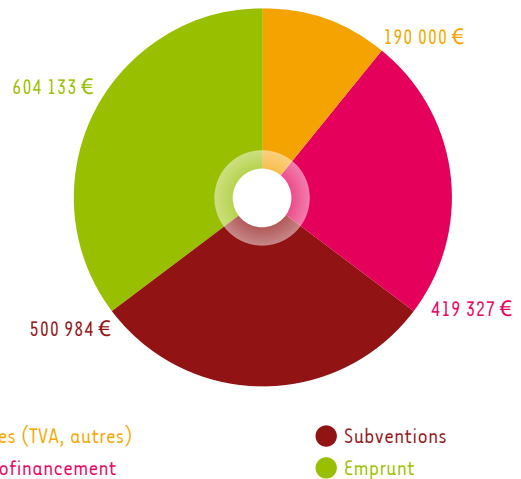
**3. Sport et environnement :** création d'une aire de jeux pour enfants à la Sablière, barrières forestières, signalisation.

**4. Matériel :** acquisition de divers matériels dont une épareuse.

**5. Divers :** acquisition de réserves foncières, cimetière.

Pour financer ces dépenses, la commune ne dispose que de trois sources importantes de recettes : les subventions - **à hauteur de 80% pour une partie de l'éclairage public** -, l'autofinancement dont nous avons vu plus haut la nécessité, et le recours à l'emprunt.

**Recettes d'investissement 2013**



En effet, chaque année la commune fait appel à l'emprunt et doit veiller à ce que ses finances puissent en supporter le remboursement, à ne pas reporter la dette sur l'avenir.

Cette dernière est stable depuis de nombreuses années, l'encours représentant 6,5% de l'épargne brute (9,4 en 2005). Les emprunts sont répartis auprès de divers établissements bancaires, avec une majorité de taux fixes bas. Ces dispositions concourent à faire prendre à la collectivité le moins de risque financier possible.

Pour conclure, il n'est pas inutile de rappeler combien l'exercice budgétaire est difficile, tiraillés que sont les élus entre les exigences comptables et les perspectives qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour la commune.

Les travaux des différentes commissions et les arbitrages réalisés ont permis d'aboutir à des compromis approuvés par tous les conseillers municipaux.

*Cette année encore, nous avons réussi grâce aux efforts consentis sur les exercices précédents et à la volonté affichée de poursuivre le développement harmonieux de la Ville.*

## Rénovation de l'éclairage public

La commune a décidé de lancer en 2013 un programme complet de rénovation de ses équipements d'éclairage public.

En effet, la commune participe au PEPS (projet d'éclairage public spécifique) initié par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)\* dont l'objectif est de remplacer 8500 points lumineux parmi les plus polluants et énergivores de la Haute-Vienne pour un montant d'environ 5 Millions d'euros de travaux à l'échelle du département.

Sur la commune du Palais-sur-Vienne, ce sont environ 650 points lumineux et 230 supports qui seront remplacés d'ici la fin 2013.

### Deux objectifs prioritaires :

#### Accompagner la disparition des lampes à vapeur de mercure

Comme ont disparu en leur temps les ampoules à incandescence, les lampes à vapeur de mercure, reconnues énergivores et polluantes, sont en train de disparaître du marché. Cette technologie ancienne d'éclairage public est souvent associée à des lanternes fonctionnelles, adossées aux poteaux électriques en béton.

#### Éliminer les lampes résidentielles en forme de boule.

Quant aux lampes "boules" que nous croisons souvent sur les places ou dans les lotissements, leur rapport consommation-éclairage est catastrophique. Ajoutons que, du fait de leur forme sphérique, elles éclairent autant le haut que le bas, provoquant une pollution lumineuse importante et donc un gaspillage important d'énergie.

### Une démarche de développement durable

A ces deux grands axes s'ajoutent des efforts supplémentaires pour réduire la consommation d'énergie. Des systèmes à base de détection de présence et d'horloge intégrée pourront être ajoutés au matériel de remplacement afin de diminuer l'intensité lumineuse aux heures où les espaces publics sont les moins fréquentés. Cette démarche est en totale cohérence avec l'investissement de la commune dans la maîtrise énergétique avec l'adhésion au service spécialisé du SEHV (ésp87) et la récupération collective des certificats d'économie d'énergies (CEE)\*.

### Des moyens à la mesure des enjeux, grâce à la mutualisation

Mais tout cela coûte très cher, et les collectivités sont déjà soumises à des restrictions budgétaires douloureuses du fait de l'état actuel des finances publiques.

"L'esprit et la force du SEHV, c'est la mutualisation" insiste Bernard BROUILLE, Président du SEHV, aussi 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil général. En effet, regroupant les 201 communes et 20 communautés de communes du département, l'agglomération de Limoges et le Conseil général, le SEHV fait de l'union son atout premier.

En regroupant les commandes, le SEHV a créé un effet masse et a pu obtenir des fournisseurs des prix intéressants au service des collectivités. Il a aussi pu débloquent des ressources appréciables grâce à un pot commun et à une forte capacité d'emprunt : 3 millions d'euros subventionneront 80% des travaux. Enfin grâce à une trésorerie solide, le SEHV avancera aux collectivités les 2 millions d'euros restant à leur charge.

À l'heure où le secteur du BTP souffre du manque de travail, ce projet devrait amener une bouffée d'air aux entreprises de la Haute-Vienne et permettre aux palaisiens une rénovation de leur cadre de vie dans le respect de l'environnement.

### LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIES (CEE), un dispositif valorisant les investissements pour les économies d'énergie

La Loi de programmation et d'orientation de la politique énergétique de 2005, a mis en place un dispositif incitant les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburants, etc.) à réduire la consommation de leurs clients.

Ces réductions sont comptabilisées sous la forme administrative de certificats d'économie d'énergie (CEE). Concrètement, afin d'obtenir des CEE, il faut effectuer des travaux recensés dans un catalogue précis et complet, avec pour chaque opération un calcul standardisé de l'économie d'énergie à réaliser. Par exemple, l'installation d'une chaudière performante, l'isolation des bâtiments ou le changement de luminaires, peuvent être transformés en CEE, sous certains critères.

Chaque fournisseur d'énergie, alors appelé "obligé" est tenu d'obtenir un quota déterminé de CEE, sous peine de sanction fiscale. Afin d'atteindre ce quota, les obligés financent eux-mêmes des travaux qui peuvent être valorisés en CEE, ou bien achètent des CEE à des tiers, appelés les "éligibles" qui peuvent aussi mener et faire certifier des programmes d'économies d'énergie.

S'ouvre alors un véritable marché d'échanges de CEE entre les obligés et les éligibles dont

font partie les collectivités qui peuvent ainsi valoriser financièrement leurs travaux d'efficacité énergétique.

La Commune a donc fait le choix de ne pas déposer des CEE directement, le dispositif étant techniquement beaucoup trop complexe, mais de confier au SEHV le soin de céder ses droits en la matière à un "obligé".

Pour ce faire, le SEHV a formé un partenariat avec la société CEELIUM, mandataire de GDF SUEZ pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie en échange d'une participation financière versée au SEHV.

Le SEHV reverse ensuite la moitié de la somme collectée à la commune, l'autre moitié étant mutualisée par le SEHV sous forme d'aides pour la réalisation d'actions d'économies d'énergie.

Ainsi, en 2012, la commune a reçu un chèque de 217.60 € lors des travaux d'éclairage public réalisés sur la rue Georges Clémenceau et l'avenue Maryse Bastié.

### LE SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV), qu'est-ce que c'est ?

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

Propriétaire des réseaux électriques, cette collectivité territoriale (syndicat mixte) regroupe les 201 communes et les 20 communautés de communes de la Haute-Vienne, l'agglomération de Limoges et le Conseil général.

Elle dirige les travaux sur les réseaux basse tension et moyenne tension (raccordements, mise en souterrain des lignes aériennes, renforcement).

De manière optionnelle, elle s'occupe de l'éclairage public (service EP), et accompagne les collectivités vers une meilleure maîtrise énergétique par le biais du service ésp87 auquel adhère la commune sous l'égide de Limoges métropole dans le cadre de ses actions en matière d'Agenda 21 et de la mise en place de son Plan Climat Energie Territorial.



## Remise de médaille

Isabelle BRIQUET a remis médailles d'or, d'argent et de vermeil aux agents municipaux. Après avoir retracé leur carrière, elle les a félicités pour leurs années de service au sein de la collectivité et a souhaité une bonne et longue retraite à Annette DESBOURDELLE.

### Médaillés :

**Thierry LOIRAUD** : Médaille d'OR (35 ans)

**Serge LUCAS** : Médaille d'OR (35 ans)

**Evelyne FAYE** : Médaille de VERMEIL (30 ans)

**Christian VINOURE** : Médaille de VERMEIL (30 ans)

**Yves ANTOINE** : Médaille d'ARGENT (20 ans)

### Retraîtée :

**Annette DESBOURDELLE** (départ au 1<sup>er</sup> février 2013)



## Vœux du Maire

En début d'année, le Maire, Isabelle BRIQUET, accompagnée de l'ensemble des élus, a présenté ses vœux de bonne année 2013 aux associations, artisans et commerçants de la Ville du Palais avant de clôturer la soirée par le verre de l'amitié.

## Visio Accueil CAF

Pionnière dans le département, la mairie du Palais-sur-Vienne propose dans ses locaux un guichet administratif virtuel pour les usagers de la Caisse d'Allocations Familiales.

Installée depuis le mois de mai, cette borne permet à tous les utilisateurs d'obtenir à distance un face à face avec un conseiller de la CAF et d'échanger des documents en direct.

Grâce à cet outil, il est possible désormais d'effectuer simplement et en direct des démarches administratives complètes, et d'éviter des déplacements parfois contraignants.

**La Caf sans vous déplacer avec le Visio-accueil**

C'est :

- un guichet administratif virtuel, simple d'utilisation
- un dialogue avec un Technicien-Conseil
- un gain de temps

pour effectuer des démarches administratives à distance :

- Renseignements sur les prestations familiales, l'action sociale, la situation du dossier
- Envoi des documents : demandes de prestations, justificatifs...
- Réception des documents : attestations de droits et de paiements...
- Simulation d'aide au logement
- Enregistrement de changement de situation etc.

**LA PALAIS SUR VIENNE**  
Mairie  
20 rue Jules Ferry  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## Police Nationale

La commune du Palais dépend du bureau de POLICE NATIONALE BASTIDE-BEAUBREUIL

En cas de besoin des services de la Police Nationale pour dépôt de plainte ou toutes autres démarches, vous adresser au bureau de Police Bastide-Beaubreuil, 11 allée Seurat à LIMOGES, au 05 55 04 16 57



## Réception des sportifs

Nos jeunes sportifs palaisiens ont été récompensés pour leurs résultats de la saison 2011/2012. Venus nombreux à la salle des fêtes Gérard Philippe le 8 mars dernier, accompagnés de leurs clubs, chaque joueur a été félicité par le Maire, Isabelle BRIQUET, qui leur a remis un cadeau offert par la municipalité. Ont également été mis à l'honneur, Jean-Jacques ROMAN pour son investissement au sein de l'Amicale Laïque et Christian BONTEMPS pour toutes ses années passées au Tennis Club du Palais.

*La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.*



Vous êtes propriétaire d'un logement et vous prévoyez de réaliser des travaux d'amélioration thermique, d'adaptation au vieillissement et au handicap ou de lutte contre l'insalubrité ?

**Des subventions existent pour financer vos travaux jusqu'à fin 2013**

31 avenue Baudin, 87039 LIMOGES cedex, Tél. 05 55 10 43 22 ou 05 55 10 43 09 - [seli@se-limousin.fr](mailto:seli@se-limousin.fr)

MUSIQUE &amp; DANSE

## Une nouvelle aventure

A l'heure où cet article est composé, les modalités d'organisation des cours de musique et de danse à la rentrée restent à préciser.

Une chose est sûre : la dissolution au 31 août prochain du syndicat intercommunal auquel la commune du Palais adhère.

La municipalité, qui ne possède pas d'école de ce type, recherche donc des solutions pour répondre aux attentes des élèves et trouver des solutions acceptables pour les familles et la commune.

C'est pourquoi des entretiens sont en cours avec le Conservatoire de Panazol qui pourrait partiellement satisfaire certaines demandes.

Parallèlement, il est envisagé de faire appel à des enseignants professionnels pour qu'ils assurent des ateliers, soit directement soit sous une gestion communale.

**Quoiqu'il en soit, à titre transitoire, seront proposés dès la rentrée des cours de :**

- batterie et percussions, avec Bernard Séré,
- piano,
- guitare, avec Julien Coupet,
- solfège, avec Philippe Coudert,
- flûte traversière, avec Frédérique Martinaud
- danse, avec Feirouz Fedjer Sarrazin

Les inscriptions peuvent d'ores et déjà être effectuées en mairie.

*Des renseignements plus précis quant aux horaires, lieux et tarifs seront communiqués dès que possible.*

## Venez découvrir la batterie et les percussions !

Atelier d'initiation aux percussions (enfants en CE1 et CE2)

Apprendre la batterie et les percussions (enfants en CM1 et CM2)

*Salle de l'Ensemble Orchestral du Palais, école primaire Jules Ferry. Professeur M. Bernard SÉRÉ*

*Inscriptions : Mairie du Palais/Vienne*

## Au Palais-sur-Vienne, des chevaux s'installent dans le bois du Chatenet

### Un espace boisé sensible

Campé au milieu des lotissements, en plein cœur d'un secteur urbanisé, le bois du Chatenet constitue, de par sa situation, sa surface (plus de 9 ha) et son peuplement, un élément paysager et social remarquable et très fréquenté.

C'est suite à une intervention pédagogique sur la forêt auprès des enfants de l'école Jean Giraudoux qu'un technicien de l'Office National des Forêts (ONF) a alerté la commune sur le mauvais état sanitaire du peuplement. En effet, de nombreux arbres présentaient un danger potentiel pour les adeptes du bois du Chatenet.

### Agir vite

Plusieurs actions ont alors été décidées par la municipalité. Dans un premier temps, la Commune a passé une convention de maîtrise d'œuvre avec l'ONF afin que celui-ci fasse des propositions et assure le suivi des chantiers à mettre en œuvre.

Trois types d'interventions urgentes sont donc programmées avec d'une part la mise en sécurité des différents cheminements empruntés par les promeneurs ainsi que les lisières proches des habitations, d'autre part, la pérennité du peuplement en place en y effectuant une coupe dans le but de donner plus d'espace aux houpriers des arbres sains et enfin, dégager et enrichir les plantations effectuées en 2000 suite à la tempête.

### Travailler avec des chevaux

Le choix de débarder à cheval s'est imposé naturellement sur le site du Chatenet car il ne pouvait pas supporter une exploitation forestière classique à grands renforts d'engins bruyants et destructeurs du milieu naturel.

Désignés par une équipe de techniciens forestiers (martelage), les arbres sont abattus et façonnés par une équipe de bûcherons dont deux des membres sont...de belles juments ardennaises répondant aux doux noms de Neva et Mazurka.

Ce débardage par traction animale permet ainsi de protéger au maximum le sol forestier et les arbres en place.

L'entreprise de Jean-Yves BOUDIN, basée à Linards en Haute-Vienne, en assure donc la réalisation.

Le bois ainsi coupé qui est mis en tas au bord de la route, sera vendu comme bois de chauffage.

### Préparer l'avenir

En parallèle, des travaux de sélection ont été réalisés dans les plantations effectuées en 2000 et dans certaines tâches de semis naturels. Cette intervention sera suivie d'un broyage des reliquats de bois (rémanents) et de nouveaux plans de chênes, hêtres, charmes et autres érables viendront enrichir et compléter les zones les plus pauvres. Cette régénération représente 1/3 de l'espace boisé et constituera la forêt de demain.

A certains endroits, vous pourrez aussi retrouver quelques tas de branchages, laissés volontairement sur le sol afin de régénérer le sol forestier et ainsi respecter l'équilibre écologique du bois.

### Conforter les cheminements

Ces deux opérations terminées, une réflexion sera engagée sur les déplacements dans le bois, et le choix sera fait de conforter certains cheminements ou d'en créer de nouveaux dans le respect du milieu forestier afin d'assurer la pérennité du bois du Chatenet qui, avec le site de l'étang, constitue un des poumons de la cité palaisienne, entre ville et nature.

## L'Avenue de Limoges en travaux

Les nombreux palaisiens se rendant à Limoges tous les matins s'en rendront compte bien vite : l'avenue de Limoges va prendre un coup de jeune et l'entrée de la commune aussi par la même occasion !

Des travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales vont être entrepris dans les prochains jours et seront suivis de divers travaux d'aménagement du bas-côté longeant les anciens dépôts pétroliers (éclairage public, trottoir, ...).

Ces travaux se termineront par la réfection du revêtement de la chaussée cet automne, par les services du Conseil Général.

Tout cet aménagement permettra à terme un accès aux futurs équipements qui viendront remplacer les anciens dépôts pétroliers.





## Le Palais-sur-Vienne à sang pour sang pour les donneurs

A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang (JMDS), les écoles et l'Amicale du Palais-sur-Vienne se sont mobilisés ce 14 juin. En présence de Mesdames Isabelle BRIQUET, Maire du Palais-sur-Vienne, Carine ROBERT, secrétaire du Comité Régional, Christiane DESBORDES secrétaire de l'UD 87 et de Messieurs Guillaume CHARMOILLE, Président du Comité Régional, Jean CLEMENT, Président de l'UD 87 et de Jean-Marie TEXONNIERE, Président de l'Amicale du Palais et les membres de l'amicale, les élèves de CM2 de la classe de Madame FASQUES de l'école Jean Giraudoux ont échangé sur tous les bénéfices du don du sang et ont finalisé un cœur préparé par le service des espaces verts de la mairie afin de remercier tous les donneurs.

Le don du sang est indispensable pour sauver des vies et permet chaque année de soigner 1 million de malades en France et des millions dans le monde. Il est donc essentiel de se mobiliser. En Limousin 800 poches sont nécessaires par semaine.

Les pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé ont institué la Journée Mondiale des Donneurs de Sang tous les 14 juin, la France a été désignée pays hôte en 2013.

Ce rendez-vous annuel permet d'en rappeler les enjeux. Ces dernières années en France, les besoins des malades en produits sanguins ont fortement augmenté et il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.

**La prochaine collecte au Palais-sur-Vienne se déroulera le 22 juillet de 15h00 à 19h00. Venez nombreux !**



## RAPPEL REGLEMENTATION

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies électriques, tailles-haies... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables et les samedis de 8h à 12h et de 16h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.  
(cf arrêté du Maire n° 77A/2009 relatif à la lutte contre le bruit)

## La buvette de la Sablière

M. BECHADE vous accueille au snack-bar de la Sablière du 1er juillet au 31 août 2013, 7j/7, midi et soir (selon météo). Venez nombreux et nombreuses.

## Info vidange du Barrage du Pas de la Mule

Depuis fin juin, les activités nautiques et la pêche sont interdites pendant la période de la vidange du barrage et ce jusqu'à la remise en eaux.

## Recensement militaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet [www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr) en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Des questions ? Contactez le **Centre du Service National** (88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES), tél. 05 55 12 69 92 [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr) - [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) (rubrique JDC)

La Bibliothèque Municipale  
**Espace Jeunesse**

Nous vous invitons à découvrir quelques albums de Mario Ramos. Un hommage à cet auteur talentueux qui a su faire rire et réfléchir des milliers d'enfants avec ses créations uniques sur des animaux (Cochons, loups, singes...) et son humour inégalable :



**C'est moi le plus beau** (de 5 à 7 ans)

Un beau matin, l'incorrigible loup se lève de très bonne humeur et enfle son plus beau vêtement. "Hum ! Ravissant ! Je vais faire un petit tour pour que tout le monde puisse m'admirer !" Chemin faisant, il croise le Petit Chaperon Rouge. "Dis-moi, petite fraîche des bois, qui est le plus beau ?" demande le loup. "Le plus beau, c'est vous, Maître Loup !" répond le Petit Chaperon Rouge.

**La peur du monstre** (de 3 à 5 ans)

Polochon est un amour de petit bonhomme. Il aime les histoires de sa maman, ses petits bisous tout doux pour dire bonne nuit. Mais Polochon n'aime pas du tout se retrouver dans le noir. C'est là que l'horrible monstre surgit, avec ses couettes, ses grimaces et ses prises de karaté. Une horreur pour Polochon le petit monstre.

**Un monde de cochon** (de 7 à 10 ans)

Nous sommes dans une école de cochons. Louis, le jeune loup vient d'y faire son entrée. Tout le monde regarde le nouveau : "Il fait un peu peur", "Il a l'air méchant", "Il doit sentir mauvais"... disent-ils. Louis est seul et malheureux. Comment va-t-il réussir à se faire une place dans ce monde de cochons ?

Ces albums et d'autres encore sont disponibles dans l'espace jeunesse de votre bibliothèque municipale.

**À tous les lecteurs**

N'oubliez pas de vous connecter régulièrement sur notre site : [bmlepalaisurviennne.wordpress.com](http://bmlepalaisurviennne.wordpress.com) pour tout savoir sur notre actualité. Sans oublier que vous pouvez consulter votre compte en ligne et connaître notre catalogue.

La Maison de l'Enfant  
**Un lieu d'Accueil Enfants Parents**

Sans inscription et gratuit, c'est un lieu qui propose de vous accueillir avec votre enfant, petit-enfant, neveu ou nièce... de moins de 5 ans.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents pourra donner l'occasion à vos enfants, avec l'assurance de votre présence, d'explorer un nouvel espace, de s'adonner à de nouvelles expériences à travers différents jeux et différentes rencontres.

Parce qu'être auprès d'un enfant au quotidien est une aventure riche en émotions, en questionnements, en découvertes, le Lieu d'Accueil est là pour vous offrir l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec d'autres adultes.

*Deux accueillantes sont présentes pour vous recevoir à la Maison de l'Enfant au 3 allée des Cèdres au Palais-sur-Vienne, le lundi de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. N'hésitez pas à venir ou à nous contacter au 05 55 35 08 06*



L'accueil de loisirs en images !



ADO'SPORTS - BASE NAUTIQUE  
**Nouveaux stages pour les ados de 12 à 17 ans**

Des activités sportives et de pleine nature dans un écrin de verdure !

JUILLET & AOÛT 2013 :

Sports collectifs le matin (de 9h à 12h).  
Sports de pleine nature l'après midi (de 14h à 18h).

TARIF SEMAINE :

55€ / 72,50€ avec le repas du midi.  
Tarifs éligibles au passeport CAF

*Base nautique de la Sablière :  
2, av. F. Mitterrand - 87 410 le Palais/Vienne  
Tél/fax : 05 55 35 32 77*

*basenautique.lepalais@orange.fr  
www.basenautique-lepalais.fr*

*Mairie du Palais : 20, rue Jules Ferry  
87 410 le Palais/Vienne - Tél. 05 55 04 34 00*

## école Aristide Briand

### Notre visite du collège Firmin Roz

Le mardi 12 février, nous sommes partis en bus avec la classe de CM2 visiter le collège Firmin Roz. Auparavant, nous avons choisi différentes activités entre : modelage, histoire-géographie, informatique, langues vivantes, gymnastique, sports collectifs, chant, contes et mythes, sciences, CDI... afin de former des groupes.

En arrivant, nous avons été accueillis dans le hall avec des boissons et des gâteaux (pains au chocolat, croissants et jus d'orange), ensuite, après avoir réuni les groupes avec des élèves de 6ème qui les accompagnaient, nous sommes allés faire toutes les activités prévues. Certains ont fait un foot dans la cour à la récré avec les grands. Il y a une partie de la cour dans les bois et elle est assez grande.

Les activités préférées ont été l'accrogyrn, les contes, le chant et le modelage.

A midi, au self, nous avons mangé un kebab avec des frites ainsi qu'un yaourt au sucre de canne. Le self est une très grande salle et on peut choisir sa place !

L'après-midi a été consacré à la suite des activités et nous sommes revenus à l'école avec des documents du collège. Nous avons beaucoup aimé cette journée !

*La classe de CM2 d'Aristide Briand*



## école Jules Ferry



### Tous à la piscine !

Les élèves des classes de CP-CE1 et de CE2-CM1 de l'école Jules Ferry ont bénéficié de séances à la piscine de Beaublanc durant les mois de janvier et février. A la fin du cycle, les plus timides n'hésitaient plus à mettre la tête sous l'eau tandis que les plus aguerris ont progressé et réussi à faire de magnifiques plongeurs.

### La Forêt

Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont participé tout au long de l'année scolaire 2012-2013 à un projet de sciences sur le thème de la forêt. Il y a eu une sortie en forêt avec un garde forestier de l'ONF. Puis des étudiants de l'ENSIL, école d'ingénieurs de Limoges, sont venus toutes les semaines dans ces deux classes pour leur faire réaliser des expériences et leur faire comprendre comment vit la forêt.



## école Jean Giraudoux

### Carnaval !

Vendredi 22 mars, nous avons fêté carnaval. Nous nous sommes déguisés en artistes peintres à la manière de Klee, Kandinsky et Klimt...



### Visite du musée des Beaux Arts de Limoges

Mercredi 3 avril, nous sommes allés au B.A.L. Nous avons vu l'exposition Lallique, la salle des vestiges égyptiens et les salles d'exposition des peintures et des sculptures. Puis nous avons dessiné des portraits en se servant des modèles que nous avons vus !

# Nouveaux rythmes scolaires

## LES ATELIERS PERISCOLAIRES (facultatifs et gratuits)

Dès septembre 2013, les élèves du Palais-sur-Vienne auront classe le mercredi matin. En suivant les directives gouvernementales en matière d'éducation, la ville a décidé de s'inscrire dans ce dispositif qui crée pendant la journée des temps nouveaux (Ateliers périscolaires ou ATP) pour l'enfant en dehors des heures d'enseignement.

Après concertation élargie avec l'éducation nationale (Inspection académique, enseignants), les parents, les instances (conseils d'écoles), des créneaux horaires d'ATP ont été déterminés :

- **Ecole Jules Ferry** (maternelle et élémentaire) : le lundi, mardi et jeudi, de 15h45 à 16h45,
- **Ecole Aristide Briand** (maternelle et élémentaire) : le mardi et vendredi, de 13h30 à 15h,

- **Ecole Jean Giraudoux** : *maternelle* : le lundi, mardi de 16h à 17h, le mercredi, de 11h à 12h / *élémentaire* : le lundi, mardi et jeudi, de 16h à 17h.

Ont ensuite été associés les intervenants potentiels (personnel communal, associations, intervenants divers) pour préciser les activités susceptibles d'être proposées aux enfants pendant ces créneaux.

Outre les activités assurées par le personnel municipal d'animation dans leurs domaines de compétences, quelques projets sont à l'étude : atelier cuisine, découverte du jardin, animation lecture, jeux multimédia, expression corporelle, jeux de société, percussions, découverte d'instruments, découverte de la danse, conte, étude surveillée ...

Les journées seront organisées ainsi :

JEAN GIRAUDOUX MATERNELLE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Garderie périscolaire arrivée du transport scolaire à 8h55				
9h00	Temps scolaire 3h	Temps scolaire 2h	Temps après la classe APC, Ateliers de découverte, garderie	Temps scolaire 3h	
11h00					
12h00	Interclasse restauration scolaire : 1h30			Interclasse restauration scolaire : 1h30	
13h30	Temps scolaire 2h30	Garderie jusqu'à 12h30 ou départ en car vers le centre de loisirs pour les enfants inscrits départ du transport scolaire à 12h25		Temps scolaire 2h30	
16h00	Temps après la classe Ateliers de découverte (art, sport, culture, ...), garderie			Garderie	
17h00	Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 17h10			Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 17h10	
18h30					

JEAN GIRAUDOUX ÉLÉMENTAIRE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Garderie périscolaire arrivée du transport scolaire à 8h55				
9h00	Temps scolaire 3h15	Temps scolaire 2h	Temps après la classe APC, garderie	Temps scolaire 3h15	
11h00					
12h15	Interclasse restauration scolaire : 1h30			Interclasse restauration scolaire : 1h30	
13h45	Temps scolaire 2h15	Garderie jusqu'à 12h30 ou départ en car vers le centre de loisirs pour les enfants inscrits départ du transport scolaire à 12h25		Temps scolaire 2h15	
16h00	Temps après la classe Ateliers de découverte (art, sport, culture, ...), garderie			Temps après la classe Ateliers de découverte, garderie	Garderie
17h00	Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 17h10			Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 17h10	
18h30					

JULES FERRY MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Garderie périscolaire arrivée du transport scolaire à 8h40				
8h45	Temps scolaire 3h15		Temps scolaire 3h	Temps scolaire 3h15	
11h45					
12h00	Interclasse restauration scolaire : 1h45			Interclasse restauration scolaire : 1h45	
13h45	Temps scolaire 2h	Garderie jusqu'à 12h30 ou départ en car vers le centre de loisirs pour les enfants inscrits départ du transport scolaire à 12h05		Temps scolaire 2h	
15h45	Temps après la classe APC jusqu'à 16h15 Ateliers de découverte (art, sport, culture, ...), garderie			Temps après la classe APC jusqu'à 16h15, Ateliers de découverte, garderie	Garderie
16h50	Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 16h50			Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 16h50	
18h30					

ARISTIDE BRIAND MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Garderie périscolaire arrivée du transport scolaire à 8h40				
8h30	Temps scolaire 3h30		Temps scolaire 3h	Temps scolaire 3h15	
11h30					
12h00	Interclasse 2h10 restauration scolaire, APC à partir de 13h30	Interclasse 1h30 restauration scolaire		Interclasse 2h10 restauration scolaire, APC à partir de 13h30	Interclasse 1h30 restauration scolaire
13h30	Temps scolaire 2h10	Temps avant la classe Ateliers de découverte (art, sport, culture, ...), garderie	Garderie jusqu'à 12h30 ou départ en car vers le centre de loisirs pour les enfants inscrits départ du transport scolaire à 11h35	Temps scolaire 2h10	Temps avant la classe Ateliers de découverte (art, sport, culture, ...), garderie
14h10					
15h00		Temps scolaire 1h20		Temps scolaire 1h20	
16h20	Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 16h20			Garderie périscolaire départ du transport scolaire à 16h20	
18h30					



### AMICALE DES RESIDENTS DU PAS DE LA MULE

Dans une ambiance toujours conviviale, les résidents du Pas de la Mule ont reconduit leur bureau, et établi un programme d'activités 2013 aussi riche que varié.

Le samedi 6 avril a été consacré à la découverte de Limoges. Les amicalistes ont parcouru le Souterrain de la Règle, puis le tout nouveau musée de la Résistance, lors de visites guidées particulièrement intéressantes. Ils n'ont pas manqué d'apprécier le repas basque servi au restaurant "la Pitchouri".

Les sorties témoignent de ce dynamisme :

- fin mai : balade en Périgord pourpre (Montbazillac- Bergerac)
- septembre : week-end en Auvergne avec la visite de Vulcania
- 6 octobre au Palais : après le succès de l'édition 2012, le 2ème rallye pédestre ouvert à tous, dans les rues de la ville avec un repas en commun, type "repas des voisins". Retenez cette date !

*Plus de détails sur notre site internet [www.pasdelamule.fr](http://www.pasdelamule.fr)*



### Amicale Laïque du Palais • GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Profitez de cette fin d'année sportive pour assister à 2 séances gratuites. A votre rythme, vous vous laisserez guider pendant la séance, par notre animatrice pour partager un temps de loisir et de bien être.

*Tous les vendredis de 19h00 à 20h00 à la Halle des sports Paul Marchessoux.*

*Contacts : Nadine 06 37 45 30 47 et Henri 05 55 35 26 90*



### LES BOUERADOURS DU PALAIS

## Une belle histoire qui rassemble aujourd'hui les habitants de Puy-Neige, du Bournazeau et le lotissement des Coteaux

Au milieu des années 80, un groupe de "jeunes" courageux décident de faire se rencontrer les habitants des villages du Puy Neige et du Bournazeau et créent l'Amicale des Bouéradours du Palais.

Constituée en association, son objectif est d'organiser des animations ludiques ou sportives suivies d'un bon repas : c'est ainsi que chaque année a lieu la  **journée des Bouéradours**.

Au début, sur un terrain prêté par la famille Tisserand, des installations de fortune étaient montées afin que chaque convive soit assis à l'abri pour partager un repas traditionnel d'été, confectionné par des "chefs qualifiés et ingénieux". Les années passant, l'association a vu partir certains mentors à l'origine de l'amicale. D'autres sont restés, des nouveaux sont venus pour que cette association continue d'exister et pour apporter la chaleur humaine grâce à ces rencontres "gastronomiques".

Aujourd'hui, la journée des Bouéradours s'est déplacée sur le site du Gravier (terrain de rugby) où les installations, le matériel et la salle nous sont gracieusement mis à disposition par la municipalité et le club de rugby. L'accueil est tout aussi convivial, amical et chaleureux.

Une équipe, légèrement renouvelée apporte de nouvelles idées.

En 2013, l'amicale est heureuse d'accueillir les habitants du Lotissement des Coteaux ; ce qui devrait être un plus pour notre association qui doit rester dynamique mais qui doit aussi penser au renouvellement pour les années à venir.

Je forme le souhait que tous les habitants de ces villages continuent de se retrouver toute l'année dans la fraternité, l'amitié et la bonne humeur • *Jean-Michel MARSAUDON*



### LA CHORALE

## Chanter pour aider

Notre Assemblée générale s'est tenue le 26 janvier, fortement marquée par la dissolution envisagée du SIEMD (Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse) confirmée par Madame le Maire. Cette situation avait créé une vive inquiétude chez les choristes sur l'avenir de notre chorale dirigée par Corinne Rouhaut, celle-ci étant salariée du Syndicat. Rassurés par les contacts pris avec la nouvelle structure intercommunale à laquelle appartiendra Corinne, il reste à finaliser la convention notamment sur le tarif.

Notre début d'année a été dense puisque nous avons donné quatre concerts dont trois pour des associations caritatives comme Retina, association nationale pour lutter contre les maladies de la vue, l'Association chiens guides d'aveugles du Centre-Ouest sise à Landouge, le Secours catholique pour l'aide à des habitants du Burkina Faso.

Le concert du 1<sup>er</sup> juin à Boisseuil a célébré les 10 ans de la chorale Polysongs. Ce grand concert a réuni les 3 chorales dirigées par Corinne ROUHOUT : Symphonia (Condat-Isle), Polysongs (Boisseuil) et le Palais-sur-Vienne, avec la participation musicale de l'ensemble Enigma dirigé par Jean-Pierre RAILLAT. De grandes œuvres ont été interprétées telles que Hymn to the Fallen de John Williams, Lacrimosa requiem de Mozart, Carmina Burana de Carl Orff, Exodus d'Ernest Gold. Grâce aux répétitions et à l'investissement de chacun - et surtout de Corinne - cette manifestation a été fort réussie.

Nous avons aussi en tête notre concert de rentrée à l'occasion de la fête de la commune qui nous fera rencontrer une nouvelle fois, avec bonheur, notre public palaisien qui nous accueille toujours chaleureusement pour un grand plaisir partagé.

Comme de bien entendu tous les amoureux du chant choral sont invités à nous rejoindre, nous ne serons jamais assez nombreux pour partager ces moments de joie et d'émotion • *André MAUPIN*



## L'Atelier Palaisien a exposé à Limoges

ses huiles, acryliques, pastels, aquarelles aux Jardins de l'Evêché, dans les Salles voûtées de la Galerie Souterraine du 15 juin au 23 juin 2013.



## Au R.C.P. : on s'amuse avant tout

Après un début de saison réussi et de bonnes prestations aux tournois de Brive et de St Junien pour les catégories des moins de 9 ans et des moins de 11 ans, les entraînements hivernaux ont porté leurs fruits et ont permis de faire des prestations accomplies au tournoi des Lutins Bleus à Isle pour toutes les catégories (moins de 7 ans, moins de 9 ans et moins de 11 ans). Le 13 avril, à Aix-sur-Vienne, les différentes catégories jouaient les finales départementales organisées par le comité départemental de la Haute Vienne. Les moins de 7 ans ont terminé à une prometteuse 15<sup>e</sup> place quand les moins de 9 ans et les moins de 11 ans se qualifiaient brillamment pour les finales régionales en terminant respectivement 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de leur catégorie. Et il restait quelques tournois pour terminer la saison sur une meilleure note encore.

Les entraînements de l'école de rugby se déroulent le samedi de 14h à 16h au stade du Gravier au Palais-sur-Vienne, entre septembre et juin.

*Tous les enfants désirant pratiquer le rugby sont les bienvenus pour découvrir et pratiquer le rugby et s'amuser avant tout !*

## FNACA

### L'histoire réhabilitée

Le 19 Mars 1962 avait lieu le cessez le feu en Algérie, mettant ainsi fin à huit ans de guerre. Ce 19 Mars 2013, soit 51 ans après, M<sup>me</sup> le Maire Isabelle Briquet ainsi que les élus, les Anciens combattants et un nombreux public, ont participé à la première commémoration officielle de cette date mémorable. Désormais, le 19 Mars est une Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Par ordre du Général Ailleret, le Comité National de la F.N.A.C.A. ainsi que le Ministre des Anciens Combattants ont en cette occasion lu respectivement un message. Après le dépôt de gerbes au pied du monument aux morts, les participants se sont retrouvés devant le pot de l'amitié offert par la F.N.A.C.A.

### L'assemblée générale

"Le Comité a débuté son assemblée en observant une minute de recueillement à la mémoire des adhérents disparus au cours de l'année. Le Vice-Président Robert JUST, assistant le Président Mathieu Mousnier, malade, fait le compte rendu moral de l'exercice écoulé et remercie de leur présence : Madame Le Maire du Palais-sur-Vienne, les élus, Le Président Départemental Maurice Degot, Jean-Pierre Gaildraud "Mémoire Histoire" ainsi que la très nombreuse assistance des adhérents. Le Secrétaire Jean-Claude Chambraud détaille le compte rendu des activités de l'année écoulée. Le Trésorier Michel Tétard fait état des finances qui sont toujours très saines et remercie la Municipalité pour ses aides financières et matérielles, Jean-Marie Pénichou, rapporteur

vérificateur aux comptes donne quitus de la bonne tenue de la comptabilité. Jean Prunier responsable aux cartes fait état des adhérents : 151 et 21 membres bienfaiteurs. Pierre Theliou, commission juridique et sociale, informe que l'aide différentielle pour les veuves a été portée à un plafond de 900 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2012. Les activités pour l'année 2013 sont présentées par le secrétaire Jean-Claude Chambraud. Robert Just, responsable voyages, nous informe qu'une douzaine de places sont encore disponibles sur le voyage organisé en Provence en Juin 2013. Maurice Degot, Président départemental, détaille les décisions prises au congrès de Bastia en octobre dernier et confirme le vote positif au Sénat pour l'officialisation du 19 Mars. Le Vice-Président donne la parole à Madame Le Maire qui se réjouit des avancées des revendications FNACA et évoque l'éventuel déplacement du Monument aux morts. Le Conseil d'administration sortant est réélu à l'unanimité. Le Vice-Président, Robert Just, clôt la séance et invite les participants au pot de l'amitié. Jean-Claude Chambraud, nouveau Président, succède à Mathieu Mousnier malade. Au nom du Comité il le remercie et le félicite pour tout le travail effectué pendant sa Présidence et lui souhaite un prompt rétablissement."



## LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

### Le Secours Populaire Français, association reconnue d'Utilité Publique, agréée d'Education Populaire, poursuit au quotidien son œuvre de Solidarité.

Ainsi, lors de chaque permanence, un accueil et une écoute attentive sont apportés aux personnes reçues à cette occasion et diverses aides leurs sont proposées. Vestiaire, aide alimentaire mais aussi un "point livres" où de nombreux ouvrages et des dizaines de DVD sont disponibles pour ceux qui ont aussi faim de culture.

Cependant, l'aide apportée par cette antenne du Secours Populaire ne se limite pas à cela puisque cette structure a permis, durant l'été 2012, à plusieurs familles de partir en vacances, que ce soit lors de séjours ou de week-ends au bord de la mer, de colonies de vacances pour les enfants ou de sorties à la journée.

Lors des fêtes de fin d'année, les bénévoles de l'antenne sont également très actifs en contribuant à ce que Noël n'oublie personne en aidant le Père Noël à distribuer jouets neufs, livres et friandises aux enfants mais

aussi en permettant aux familles de partager des moments conviviaux, festifs et Solidaires.

L'équipe de bénévoles s'efforce également de mener à bien de multiples initiatives destinées à financer en partie les actions de Solidarité de l'association. Braderie de vêtements, foire aux livres, ainsi qu'une participation au traditionnel vide grenier de notre commune en Octobre.

Les bénévoles de l'antenne du Secours Populaire Français du Palais-sur-Vienne tiennent à remercier les donateurs sans qui une partie des actions de Solidarité du Secours Populaire ne pourraient pas se concrétiser.

#### Permanences de Solidarité :

*chaque mercredi de 14h30 à 18h00 au pavillon Jean Rostand (à côté de la mairie du Palais)*

*Vestiaire et collecte : 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00*

## D'année en année la section badminton connaît un succès grandissant.

Quatre créneaux d'entraînements permettent à tous de jouer dans des conditions agréables et conviviales. Joueurs loisirs ou ceux pratiquant la compétition se retrouvent ensemble aux entraînements mais aussi sur les deux tournois internes organisés par le club.

En compétition, trois équipes sont engagées en interclubs (une équipe en régionale et deux en départementale), des joueurs représentent également la section sur de nombreux tournois dans la région de septembre à juin.

### Entraînements :

- au gymnase de Maison Rouge, le lundi (18h-22h30), et le dimanche (10h à 12h)

- au gymnase Paul Marchessoux : le mercredi (20h30-22h30) et jeudi (18h-22h30)

Pour tous renseignements : 06 82 13 71 46



## GYM BONNE FORME PALAISIENNE

### Visite du Four des Casseaux

Le Jeudi 7 Mars 2013, les adhérents du club ont visité le four des Casseaux construit en 1904 avec 100.000 briques réfractaires (7,75m de diamètre, 19,50m de haut) : environnement idéal pour nous faire remonter le temps. L'usine fut l'une des plus importantes de Limoges avec 8 fours et 900 ouvriers. La ville comptait au début du 20<sup>e</sup> siècle plus d'une centaine de fours. Ce fut un après-midi passionnant et instructif sur des métiers qui font encore aujourd'hui la renommée de Limoges. Avec 77 inscrits pour cette année, l'activité de Gym Bonne Forme est au beau fixe et assure un cours d'une heure les lundis et mercredis de 14h15 à 15h15 avec des animatrices diplômées dans une ambiance ludique et conviviale, pour une cotisation annuelle de 82 € par adhérent.

Pour nous rejoindre à la rentrée, début septembre, contactez-nous au 05 55 04 14 81, 05 55 39 18 98, 05 55 35 82 72 ou [gymbfp@yahoo.fr](mailto:gymbfp@yahoo.fr)



## COMITÉ DE JUMELAGE

### Le Palais en voyage !

Notre comité s'est montré particulièrement actif au cours de ces derniers mois :

Samedi 9 Décembre : soirée pot au feu dansante avec environ 85 participants.

Vendredi 22 Mars : soirée loto avec une salle Gérard Philippe fort bien remplie.

Tous ceux qui ont travaillé au succès de ces deux manifestations doivent être félicités et ils peuvent être fiers d'avoir ainsi contribué à augmenter les ressources de l'association qui en aura bien besoin pour les voyages à venir.

En effet, le 8 mai, un car est parti en direction de notre commune jumelle allemande de Cadolzburg pour un séjour en famille.

Un autre voyage est prévu le 3<sup>e</sup> week-end de septembre, à destination cette fois-ci de

Sant-Joan-de-Les-Abadesses en Catalogne, pour fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire du retour de notre jumelage.

Ainsi nous nous attachons à faire vivre et prospérer au fil de nos échanges, notre vision de l'Europe, l'Europe de l'amitié entre citoyens, l'Europe heureuse, riche d'échanges humains.

**Aidez-nous à poursuivre ces actions enrichissantes en rejoignant le comité de jumelage. Tel : 05 55 04 34 00 (mairie)**

*N.B. : Une réorganisation temporaire a eu lieu. À sa demande, Marc Florentin, qui assurait la présidence, a souhaité être remplacé. Richard Bardoulaud assurera l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale, en octobre prochain.*

## Amicale Laïque du Palais • JUDO-JU JITSU

La section judo de l'amicale laïque se porte bien, tant sur le plan sportif que sur celui de ses actions. Les résultats obtenus tout au long de cette saison sont très satisfaisants. Nos judokas ont participé à différents tournois et championnats fédéraux.

Comme l'an dernier, Marine Huguet a réussi les sélections pour participer aux championnats de France chez les cadettes. Comme l'an dernier, elle s'est donc rendue à Paris. Mais, contrairement à l'an dernier, elle ne portait pas sa ceinture marron, mais bel et bien la ceinture noire qu'elle a obtenue en fin d'année dernière. Malheureusement, elle est tombée sur plus forte qu'elle dès le premier tour.

Les plus jeunes nous ont bien représenté aussi dans le cadre des animations départementales et des tournois interclubs. Trois benjamins du club, Zoé Labrosse, Antoine Pouget et Florian Beby-Thomas ont été qualifiés pour le critérium régional.

Le 17 mars dernier l'équipe poussin-benjamin, renforcée par un élément de Boisseuil a aussi défendu les couleurs de notre ville lors du tournoi par équipes organisé par la section. Ils ont été classés en finale de consolation de ce tournoi régional poussins-benjamins qui avait rassemblé 11 équipes de 12 combattants.

Les adultes ne sont pas en reste puisque l'on note la présence régulière d'une douzaine de participants et participantes au cours de ju jitsu du jeudi où l'on apprend les techniques de base de self-défense.

Rappelons enfin les interventions de la section judo dans les trois écoles de la commune. Le professeur du club, Nicolas Charlot, a mené dans trois classes six séances d'initiation et d'approche du judo. Les élèves des classes de M<sup>me</sup> Roy-Michaletti, M<sup>me</sup> Peauderf et M. Labrosse se sont ensuite retrouvés pour une rencontre amicale mais néanmoins sportive au gymnase P. Marcheissoux le 18 mars dernier.

La fin de la saison sera marquée par la remise des nouvelles ceintures et la traditionnelle sortie de la section judo.

Pour plus d'informations sur le Judo ou le Jujitsu : 05 55 35 59 69 ou 06 82 08 55 96 ou [amicale-laïque-le-palais.fr](http://amicale-laïque-le-palais.fr)



LES CHIENS GUIDE D'AVEUGLES

### Journées portes ouvertes

à l'École du Limousin au 105 rue du Cavou à Landouge, le dimanche 29 septembre 2013  
Tel. 05 55 01 42 28 - [limoges@chiensguides.fr](mailto:limoges@chiensguides.fr)  
[www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr)

## Amicale Laïque du Palais • LUTTE

**Un tournoi Paul Marchessoux plein de promesses pour la lutte**

Dimanche 24 mars le club de l'ALP organisait son 25<sup>e</sup> Tournoi annuel. Le club avait invité tous les clubs du département et des régions limitrophes. Treize ont répondu et près de 180 lutteurs étaient présents, un record pour notre tournoi. Les lutteurs ont pu inaugurer le nouveau tapis offert par nos partenaires. Un investissement important pour le club qui va pouvoir s'ouvrir vers l'accueil d'un plus grand nombre de jeunes lutteurs et ainsi nous permettre d'être un acteur incontournable de la région.

Le matin les poussins et benjamins ont offert un superbe spectacle sur 5 zones de combats. L'après-midi les minimes et cadets se sont préparés pour le championnat de France promotion, ils ont offert de magnifiques combats. Les juniors, seniors ont lutté pour le plaisir et proposé un spectacle de qualité aux 200 spectateurs présents.

Le club était représenté par 27 lutteurs et ils sont tous montés sur le podium. Mention spéciale à Gayout maxime en poussin C et à Mayeux Nacera en poussines C pour leurs progrès, ce qui prouve que le travail à l'entraînement paye toujours, bravo à eux pour leurs belles victoires et leur présence sur la plus haute marche du podium.

Le club a profité de ce rassemblement pour soutenir "La Lutte aux JO". Tout d'abord par une photo de groupe rassemblant l'ensemble des lutteurs et aussi par une distribution de T-shirt à tous nos bénévoles pré-

sents avec la mention "La Lutte aux JO" et aux personnalités présentes, notamment M. De Santiago ancien lutteur et fondateur de tous les clubs de la région et de notre président du comité régional Robert Thomas. Merci à tous ceux qui ont porté ce T-shirt : pour la défense de la lutte aux JO.

Pour finir la FFL par le biais de notre président du comité régional, a récompensé par la médaille d'or de la fédération notre lutteuse Delphine Deliot pour son palmarès.

Merci à toutes les personnalités présentes pour la remise des récompenses aux lutteurs et aux clubs ; notamment à M<sup>me</sup> Briquet maire du Palais et aux adjoints M<sup>me</sup> Pechuzal et M. Dobbels, au représentant du CDOS M<sup>me</sup> Branlant et aux nombreux membres du C.A de l'Amicale Laïque.

Merci également à tous nos sponsors pour nous avoir offert notre nouveau tapis et permis que cette journée se déroule dans d'excellentes conditions. Un grand merci aux employés municipaux pour leur dévouement.



## SA. Le Palais-sur-Vienne

**29<sup>e</sup> Edition Tournoi André Brun**

La SA. Le Palais a organisé durant le week-end de Pâques son 29<sup>e</sup> Tournoi jeunes souvenir André Brun. Il a regroupé malgré certaines difficultés, une quinzaine d'équipes Nationales et Régionales réparties U13-U15.

Les participants se sont départagés sous deux challenges dans les deux catégories "André Brun" et "consolante Trophée SAP". La compétition s'est déroulée sous un soleil printanier, où le football a été roi, avec la présence des clubs de l'AS. Etaples (62), Pays de la Gacilly (56), FC. St Doulchard (18), US. Paris XI, des Régionaux de Landouge, Beaubreuil, Feytiat, et du Palais. En catégorie U13 le Palais l'emporte devant Feytiat, la consolante étant gagnée par US. Paris XI. Le Fair play de la catégorie a été décerné à Feytiat et la meilleure attaque au SA Le Palais.

En catégorie U15, le tournoi a vu les bretons de La Gacilly l'emporter après une finale disputée, face à Paris XI. Le challenge SAP quant à lui voit le club d'Etaples lauréat devant Paris XI (2). Fair play gagné par La Gacilly, meilleure attaque Etaples. Remise du prix de la fidélité décernée au FC. St Doulchard. Tournoi qui c'est déroulé dans une excellente ambiance, Jean Luc Fiska, Président de la SAP remerciant tous les participants, les bénévoles et amis de club qui se sont associés à la pleine réussite de l'événement. Rendez vous est pris pour la 30<sup>e</sup> édition, où plusieurs projets sont en préparation.

**Christian Bontemps passe le relais****Remise de médaille à Christian Bontemps**

Après 24 ans de bons et loyaux services, Christian Bontemps tire sa révérence et passe le relais en douceur. Un nouveau président, Sylvain Meissner ainsi qu'une nouvelle équipe dirigeante sont en place pour faire perdurer le club en termes de résultats sportifs ainsi que de convivialité. A l'occasion de la réception des sportifs méritants organisée par la municipalité, M. Christian Bontemps a reçu une médaille de la ville pour toute son implication au sein du TCLP pendant toutes ces années.

**1<sup>er</sup> open de double :**

Le TCLP a organisé son 1<sup>er</sup> open de double du 01/04/2013 au 14/04/2013. Avec un peu plus de 60 équipes inscrites ce fut une réussite, malgré le temps. A noter aussi pendant ce tournoi une journée double mixte avec une formule TMC (tournoi multi chance) remportée par une équipe du Palais.

*Félicitations à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs.*

**Réussites au Cyclo Club Palaisien**

La saison 2012 de cyclotourisme s'est achevée en apothéose pour le Cyclo Club Palaisien. Le club a remporté le Challenge Ufolep87 au bout de 3 ans d'existence seulement et également le Challenge du club le plus méritant 2012. Une grosse satisfaction pour son président Guy Nadeau, les 40 licenciés et une reconnaissance de l'Ufolep pour le club. La convivialité, l'amitié, la bonne humeur... sont les leitmotivs et la réussite du club. Et ce début de saison 2013 n'infirme en rien la précédente, au cours du mois de mars, sur les 4 cyclotouristes inscrites au calendrier, le club a remporté 4 trophées. À retenir, le 6 octobre de 9h à 12h, **les Mici-cyclos** (Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin) chères à notre vice-président et responsable régional de l'AFA (Association François Aupetit) : Marc Germannaud.

**Contacts :** Guy Nadeau ([guy-nadeau@orange.fr](mailto:guy-nadeau@orange.fr)) 06 07 65 16 79, Marc Germannaud ([germannaud.marc@orange.fr](mailto:germannaud.marc@orange.fr)) 06 15 21 84 26, Jean-Claude Foussette ([jc.foussette@wanadoo.fr](mailto:jc.foussette@wanadoo.fr)) 06 32 93 10 83, [cycloclubpalaisien.clubeo.com](http://cycloclubpalaisien.clubeo.com).



# JURIOL

Les variations du nom du domaine à travers les âges nous font difficulté pour donner son étymologie : 1275 - Jaguoys, 1544 - Gergnoux, 1615 - Gergnioux, 1629 - Gourgioux, 1655 - Jorgnoux, 1686 - Jurgnioux et Jourgnol, 1709 - Jurgnioux et Juriol, 1711 - Jurgnioux, 1758 - Juriol.

Le 18 décembre 1708, décès au lieu de Jurgnioux (Juriol), Jean Baud, bourgeois et marchand de Limoges, mercier près de la rue des Cloutiers, au bout de la rue Cruchedor. Il avait épousé, le 10 décembre 1661, dame Catherine Romanet, dont la famille a laissé son nom à un quartier de Limoges.

Leurs enfants :

- Antoine, prêtre, docteur en théologie, prieur curé de Meuzac et de Magnac-Laval, son annexe.
- Jean, de son vivant Seigneur de Leyssarie, Conseiller du Roi et payeur de Messieurs du Bureau des Finances de Limoges, mari de Dame Marie Cybot. Jean Baud était décédé en 1708.
- Jean-Baptiste, prêtre, directeur du séminaire du Puy-en-Auvergne (LePuy-en-Velay).
- Joseph, bourgeois et marchand du faubourg Magnine, à Limoges.
- Peyronne, mariée à Jacques Pétiniaud le 5 novembre 1696
- Simon, cadet.

Les détails de la propriété nous sont donnés par l'inventaire après décès de Monsieur Jean Baud du 31 janvier 1709 :

- Le portail d'entrée est en mauvais état.
- La maison comporte une pièce centrale, à étage. À gauche et à droite de cette pièce, une salle, celle de gauche sert de cuisine et de chambre à coucher, l'autre est un lieu pour recevoir.
- Dans chaque pièce, une fenêtre sur la façade, une sur l'arrière. Ces deux pièces ont simplement un grenier. La partie centrale, plus haute que le reste de l'habitation a souvent servi de pigeonier. Au cours des années un étage a été appliqué. Cette maison, inscrite dans l'inventaire après décès de M. Baud nous permet de la dater du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous avons découvert, lors d'un stage d'archéologie, au village "du Gris", commune d'Eyjeaux, une maison de ce type, dans son état primitif. Ces maisons sont d'un type Limousin et ont plus de 300 ans. La maison de Juriol est excavée.

- Dans la cour, une petite grange, proche de la maison, abrite un pressoir à vin et tout le matériel de vendange. M. Baud possédait une vigne située aux Casseaux. Dans cette grange, une cave avec une barrique.

- Dans une étable, 40 brebis. Dans une grange aux bestiaux sont regroupés : l'étable des bœufs avec une paire de bœufs gras et une autre paire de bœufs "arrants" qui servent à tirer les charrues, les chariots. Dans l'étable des vaches, quatre vaches et leurs suites (des veaux).

- Dans une partie de la grange, une charrette ferrée. Dans l'étable à cochons, une truie, quatre petits cochons et trois nourrins, certainement des cochons qui viennent de naître.

Pour entretenir cette industrie rurale, le propriétaire a, à son service, des métayers, trois frères, Pierre, Léonard et Jean Blanchier. Ils disposent d'une maison qu'ils ont meublée eux-mêmes. Ils déclarent avoirensemencé 17 setiers de seigles, deux setiers de froment aux mesures de Limoges. À cette époque, les mesures agraires de contenance, de poids variaient d'une ville à l'autre. Les petits blés n'avaient pas encore été semés.

En 1712, la famille Pétiniaud de Beaupeyrat achète le domaine de Juriol dont un fils prend le nom de Pétiniaud de Juriol. Jeanne-Marie Joséphine Pétiniaud de Beaupeyrat épouse, le 12 mai 1807 Joseph Yrieix Lamy de La Chapelle. Elle a dans sa corbeille de mariée le tènement de Juriol. Juriol passe, en 1948 dans la famille Renaudie qui en est toujours propriétaire.

Dans les terres de Juriol, en 1686, un lieu dit "Linard", terre semée de lin. L'abandon de la culture fait disparaître le nom.

*Sources: "inventaire après décès de Monsieur Jean Baud, propriétaire de Juriol, le 18 Décembre" Archives Famille Lamy de la Chapelle"*

*"Les Pétiniaud de Beaupeyrat" par Joseph Bouleau - Imprimerie Société*

*De Journaux et Publications du Centre - Limoges - 1942.*

## INFO CONTAINERS

Un container à verre supplémentaire va être installé prochainement pour les habitants du secteur du Chatenet rue Gustave Eiffel et le container "textile" qui était situé rue du Chatenet et régulièrement vandalisé sera déplacé allée des Pâquerettes (à proximité du terminus du bus arrêt Beauregard)

## Groupe PS et apparentés

# L'emploi au cœur de toutes les politiques publiques

Depuis deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi n'a cessé de progresser, c'est pourquoi l'emploi est la préoccupation quotidienne de tous les responsables politiques. Tout est donc mis en œuvre pour inverser la course du chômage.

Les mesures prises par le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT sont autant d'outils pour permettre d'atteindre cet objectif en agissant sur différents leviers : lutter contre la désindustrialisation, renforcer le service public de l'emploi, sécuriser l'emploi, baisser le coût du travail sans baisser les salaires et créer les emplois de demain. Ainsi, les contrats de génération devront permettre la transmission d'expérience des seniors aux plus jeunes, 500 000 contrats pourraient être signés par les PME dans les 5 ans.

De même, 150 000 emplois d'avenir peuvent être recrutés sur 3 ans pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes dont on sait bien qu'ils subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

Notre commune s'inscrit pleinement dans cette dynamique, le premier contrat d'avenir a été signé le 20 juin, d'autres recrutements dans le cadre de ce dispositif pourront intervenir en fonction des besoins de la collectivité, des possibilités de formations et des perspectives de pérennisation des postes créés.

Le soutien à l'emploi se marque aussi par un investissement soutenu. Ainsi, les programmes de travaux, qu'ils concernent les compétences transférées à l'agglomération (voirie, assainissement) ou les compétences communales (éclairage public, bâtiments), par leur importance contribuent directement au soutien des entreprises du bâtiment et des travaux publics mais aussi à l'ensemble du tissu économique local. Agir pour l'emploi et la relance économique est une priorité, le soutien aux grandes infrastructures (telles la ligne à grande vitesse – LGV – actuellement à l'enquête publique) porteuses de milliers d'emplois se pose aussi en ces termes.

**L'accès à l'emploi ne doit pas devenir un luxe !**

*Des élus à votre disposition : Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE, Christine DESMAÏSONS, Patrick DOBBELS, Saïd FETTAHI, Corinne JUST, Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU, Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE, Marie-Annick ATTAL, Jean-Claude MEISSNER, Philippe ARRONDEAU, Chantal FRUGIER, Zineb BOULAHDJILÉT.*

## Groupe PC/ADS

(Denis LIMOUSIN, Nadine PECHUZAL, Paule PEYRAT, Guy NADEAU, Annie BONNET, Joëlle BAZALGUES, Alain BAISEZ, Laurette COLONNA)

De nouveau, l'année 2013 s'inscrit malheureusement dans une conjoncture économique et sociale particulièrement gravissime. La crise planétaire, la faillite avérée du système ultra libéral et la politique européenne controversée mettent en très graves difficultés nos concitoyens et plongent dans le désarroi voire la misère les plus vulnérables d'entre eux.

A l'instar de la population, les collectivités locales qui doivent se préparer à un avenir difficile subissent encore de plein fouet les méfaits de l'abjecte politique droitière et partisane de Nicolas Sarkozy et de ses serviteurs dévoués et zélés.

Pour notre commune, nonobstant ces dérives politiciennes conjoncturelles, l'exercice 2012 a démontré à nouveau notre nécessaire volonté de maîtrise budgétaire. La présentation du budget à sec, sans reprise des résultats, confirme la gestion particulièrement rigoureuse de nos charges.

Pour 2013, le budget primitif est bâti sur la même cohérence de gestion, à savoir maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges générales, frais de personnel, charges de gestion courante...), avec une hausse de 1,2% du taux de fiscalité communale pour la seule taxe d'habitation et la volonté politique affichée de ne pas augmenter la taxe foncière déjà élevée. Ce contrôle continu de nos dépenses permet de faire face à l'impact financier de la réforme des rythmes scolaires dès 2013, acte politique fort où l'enfant est considéré et conforté au centre de la démarche éducative. En matière d'investissement, outre la voirie -compétence transférée- les dépenses sont affectées principalement à l'éclairage public, la poursuite des travaux de la salle Gérard Philipe et diverses opérations d'aménagement. Elles sont financées par les subventions, l'emprunt, et surtout l'autofinancement.

Le groupe communiste défend et assume, au sein de la majorité municipale, les efforts de gestion réalisés ces dernières années, et considère qu'ils ont permis d'assainir les comptes tout en maintenant les services à la population.

Dans ces conditions d'exercice difficile, le groupe PC a voté le budget 2013 sans ambiguïté, sachant que les équilibres acquis restent fragiles et que les efforts doivent être équitablement répartis pour préserver un avenir à réelle dimension sociale et humaine.

## Le Palais Autrement

(Y. Tricart – C. Salesses – C. Dely – G. Loisel – V. Gillet)

LGV Limoges-Poitiers : ils ont osé ! Alors que l'Autorité Environnementale à qui le dossier de RFF est soumis avant l'enquête publique, a fait ressortir de sérieuses insuffisances, le nouveau préfet de la Haute-Vienne et celui de la Vienne ont répondu aux sirènes de nos élus en ouvrant l'enquête publique le 30 mai. Cela provoque la colère unanime des élus de la Creuse et de l'Indre qui ont bien noté qu'une des hypothèses proposées dans l'enquête publique est de ramener le nombre de trains de 11 allers-retours actuellement à 4 sur la ligne historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) ainsi sacrifiée juste pour tenter de rentabiliser la LGV LP en détournant les voyageurs sur Poitiers.

Pour le Palais, le dossier proposé à l'enquête publique n'est pas terminé : les palaisiens ne peuvent pas mesurer, au vu des propositions faites, quel sera l'impact du chantier sur leur vie quotidienne (il va durer 5 ans de 6h à 22h). Comment sera réalisé le tablier du 2<sup>e</sup> viaduc, de près de 200m de long ? Que restera-t-il du bois d'Anguernaud et du ruisseau du Palais ? Où sera la base chantier avec ses bâtiments, réserves de carburant, stationnement des engins en contrebas direct de Beauvais, pour construire un mur de 30m de hauteur et 800m de long ? Par où vont passer les engins vers le chantier et les camions pour déplacer les milliers de tonnes de gravats à enlever et de matériaux à amener des carrières pour réaliser les fondations de la ligne ? Quel sera l'impact sur les quartiers pendant les travaux et après ?...

Toutes ces questions et bien d'autres auraient dû être traitées, pour qu'en toute objectivité les Palaisiens puissent juger du projet, mais ceux qui le soutiennent en ont décidé autrement et veulent passer en force. Chacun peut profiter de l'enquête publique pour exiger des études supplémentaires et exprimer ses points de désaccord. C'est ce que nous allons faire en demandant l'abandon du projet LGV Limoges Poitiers et l'étude de l'alternative qui consiste à mettre des TGV sans attendre sur la ligne classique POLT qui est en train de se moderniser et qui pourrait mettre dès 2017 Paris à 2h30 de Limoges.

# Quentin Just

## son court métrage sélectionné à Cannes

Quentin Just, enfant du Palais, a cotoyé les plus grands en assistant au dernier Festival de Cannes. A 19 ans, ce jeune réalisateur a un avenir prometteur : son court métrage a été retenu au dernier festival de Cannes dans la section "Short Film Corner".



### *Quentin, depuis quand êtes-vous étudiant en cinéma à Paris ?*

Cela fait à peine un an. Je suis parti à Paris après avoir empoché mon bac S pour suivre des études de cinéma dans une école proche de Versailles, l'Institut International de l'Image et du Son (3IS).

Petit, j'étais à l'école au Palais avant d'aller au Collège à Limoges. C'est d'ailleurs dans les murs de l'école Jean Giraudoux, en primaire, que j'ai passé mon premier casting, et cela a déclenché chez moi une vocation. En effet, j'avais 8 ou 9 ans lorsqu'on recherchait des enfants pour un film. Après un casting, j'étais sélectionné.

### *Aujourd'hui, votre court-métrage a été retenu à Cannes, quel a été son cheminement ?*

A l'origine, avec Théo Leroyer, nous avons tourné ce film pour le festival Nikon. Puis, nous avons fait des modifications et ensuite décidé de l'envoyer au Festival de Cannes. Nous avons été retenus dans la catégorie « Short Film Corner ». Cela veut dire que c'est un film qui peut être acheté par une chaîne de télévision ou par une société de production. C'est "le" marché du court métrage.

### *De quoi parle ce film « Ce qu'il reste » ?*

C'est un homme qui est chez lui, qui retrouve devant sa porte ses meilleurs souvenirs d'enfance... Nous l'avons tourné avec 2 acteurs principaux et sans budget, avec les moyens du bord.

### *Quel effet cela fait de se retrouver à Cannes avec les stars ?*

C'est impressionnant. Nous avons vu énormément de films : 28 en 10 jours, et fait des rencontres avec Claude Lelouch, Hugo Gélin..., avec qui les contacts ont été très faciles et encourageants.

On a rencontré aussi le Pôle du cinéma du Limousin, qui, peut être, nous permettra de concrétiser nos projets. Le festival de Cannes est un tremplin incontournable.

### *Et vos projets, quels sont-ils ?*

Nous commençons le tournage d'un autre court métrage à Paris dans les prochains jours. Le synopsis est le suivant : un homme arrive chez sa mère, mais celle-ci l'a oublié. Le film retrace une journée de la vie de cet homme.

Nous avons aussi en projet à plus long terme de tourner un film à Limoges, dans les souterrains. On espère que celui-ci soit tourné dans des conditions professionnelles avec une société de production, et l'aide de la région Limousin grâce au Pôle Cinéma.

### *En résumé les projets de Quentin ne manquent pas, et nous lui souhaitons bonne chance !*

*A bientôt, Quentin, dans les souterrains de Limoges !*

